

# Avec 670 écoliers de moins, la Manche continue de perdre des élèves



Les mesures de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2021 dans la Manche ont été validées lors du Conseil départemental de l'Éducation nationale ce vendredi 12 février 2021. Archives THIERRY CREUX

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) de la Manche s'est réuni vendredi 12 février 2021. Ce sont finalement 42 fermetures de classes et 15 ouvertures qui ont été actées. Comment cette carte scolaire a-t-elle élaborée ? Les explications de Sandrine Bodin, la directrice académique.

Le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) de la [Manche](#) s'est réuni vendredi 12 février 2021. À l'ordre du jour, la rentrée de septembre 2021 dans les écoles et les collèges de la Manche. Pour le premier degré, le CDEN a notamment validé l'ouverture de quinze classes et la fermeture de quarante-deux classes.

## 670 écoliers en moins

« **La Manche est un département de l'académie qui perd beaucoup d'élèves** », souligne Sandrine Bodin, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen). Conséquence : le retrait de sept postes d'enseignants pour septembre 2021. « **Le taux d'encadrement augmente cependant, passant de 6,06 à 6,16, alors que 670 élèves de moins qu'en septembre 2020 sont attendus dans les écoles** », remarque la Dasen (Directrice académique des services de l'Éducation nationale).



Sandrine Bodin, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de la  
Manche. IA DASEN

## 42 fermetures et 15 ouvertures de classes

Les fermetures de classes avaient été « gelées » l'an dernier. Pas question pour autant de faire « **une double carte scolaire** », rassure Sandrine Bodin. « **La baisse démographique est forte mais je n'ai jamais pour autant envisagé deux retraits d'emplois dans une même école.** »

Pour la prochaine rentrée, 42 fermetures de classes sont programmées, dont neuf à Cherbourg-en-Cotentin et deux à Coutances. C'est un tout petit peu moins que les 45 [retraits de postes initialement envisagés](#) : les écoles de Carantilly-Dangy-Quibou, Céaux-Courtils-Pontaubault et Percy ne perdront finalement pas de classe. Le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN), qui s'est réuni vendredi 12 février 2021, a parallèlement validé l'ouverture de quinze classes, soit une de plus que prévu, à Saint-Samson-de-Bonfossé à Bourgvallées.

## Des classes dédoublées en CP et CE1

Le dispositif de dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les Réseaux d'éducation prioritaire se poursuit. Des postes sont créés aux RPI Gorges-Le Plessis-Lastelle et Chérencé-le-Héron – Sainte-Cécile.

## Un plafonnement du nombre d'élèves en Grande section, CP et CE1

Le gouvernement a décidé de [limiter à 24 élèves par classe](#) les effectifs des classes de Grande section, CP et CE1. Treize créations de postes d'enseignants vont dans ce sens.

## La brigade de remplaçants renforcée

À l'automne dernier, des syndicats et des parents d'élèves avaient pointé du doigt le manque d'enseignants remplaçants dans le département. « **J'ai souhaité avoir une brigade de remplaçants à la hauteur des besoins** », explique Sandrine Bodin. Seize postes sont créés pour la renforcer.

## Soutien aux directeurs d'école

Autre priorité mise en avant par la directrice académique : « **L'appui aux directeurs et directrices d'école est renforcé** », avec une augmentation du nombre de journées de décharge de direction pour les toutes petites écoles et un maintien, pour un an, de la décharge dans des écoles qui perdent un poste.

## **Une école toujours plus « inclusive »**

« **Nous avons souhaité renforcer l'école inclusive avec des postes créés à l'échelle départementale et locale.** » Concernant les AESH (Accompagnants pour les élèves en situation de handicap), Sandrine Bodin convient : « **Il reste à ce jour des enfants qui ne sont pas accompagnés** ». Mais souligne : « **1 150 enfants étaient accompagnés dès la rentrée. On continue d'avancer et on essaie d'améliorer la communication avec les familles.** » Un bilan de la nouvelle organisation (avec les pôles inclusifs d'accompagnement localisés) sera réalisé « **pour proposer des améliorations pour la rentrée prochaine** ».

## **Pas de décrochage lié au confinement**

« **Les évaluations nationales ont montré une petite baisse des résultats par rapport à 2019 mais ils sont similaires à 2018** », selon Sandrine Bodin. La DASEN salue « **la qualité de l'investissement des enseignants pendant et après le confinement et à la rentrée 2020** ». Cependant, « **à moyen terme et à long terme, il s'agit, pour nous tous, d'être vigilants sur la santé mentale et physique de nos enfants** ».

## **Le sport à l'école restreint par le protocole**

Pas évident, en plein hiver normand, de poursuivre les activités physiques à l'école quand le protocole interdit le sport en intérieur. « **C'est le difficile équilibre à trouver entre le sanitaire et la poursuite des apprentissages** », reconnaît Sandrine Bodin. « **Il s'agit autant que possible de maintenir une activité physique chez nos élèves.** » Précision importante : « **La motricité pour les maternelles n'est pas concernée par ces restrictions** ».

## **Des enfants déscolarisés ?**

Certaines familles, notamment dans la communauté des gens du voyage, ont-elles hésité à mettre leurs enfants à l'école à cause de la crise sanitaire ? « **La situation sanitaire a eu un impact sur un certain nombre de familles, notamment au retour des vacances de la Toussaint. Toutes ces situations sont regardées de près.** »

Émilie MICHEL.